



SERVICE MINIMUM : DE OUI SE MOOUE-T-ON ?

L'affirmation de Gilles de Robien, déclarant que tous les moyens ne seront pas mis en œuvre pour garantir la continuité du service public, est vécue comme un véritable camouflet par les patrons de très petites entreprises (TPE).

Louis Lambel, président des Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf), rappelle que ces patrons-là ont la responsabilité pénale du fonctionnement et de la gestion de leur entreprise et doivent subir régulièrement la gêne occasionnée par les grèves de transports et ne bénéficient pas, eux, "de marges de manœuvres suffisantes" : dans la très grande majorité des TPE, qui emploient en moyenne 1,5 salariés, l'absence d'un salarié affecte plus de 50% de l'organisation de l'entreprise. Cette gêne ne peut en aucun cas être absorbée par les autres salariés et met en péril leur activité.

Les TPE ont enregistré 44 770 défaillances en 2004, détruisant plus de 130 000 emplois, avec une conjoncture alors considérée "favorable" par les analystes...

Le Cerf, dans ces conditions, rappelle qu'il revient à l'Etat, avant toute chose, de réaffirmer son engagement à garantir la continuité de service des monopôles publics, que ce faisant, aucune voie pour y parvenir ne saurait être exclue.

Enfin, il serait bon que l'Etat se préoccupe de s'assurer que les salariés puissent accéder normalement à leur travail les jours ouvrés, avant de vouloir les faire travailler un jour férié.

=====

Les **Créateurs d'Emplois et de Richesses de France (CERF)** UTPE PME, regroupant des entreprises, organisations et associations professionnelles, entendent faire valoir et défendre le rôle fondamental et éminemment citoyen des TPE et PME.

Des questions ou commentaires ? Envoyez-nous un courrier électronique à l'adresse info@pmetpe.com
Pour supprimer votre nom de notre liste d'abonnés, desinscription-cp@pmetpe.com

 Créateurs d'emplois et de richesses de France (Cerf)

24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 08 71 74 23 73 - Fax : 01 53 96 08 06 - www.pmetpe.com.